

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03288

Numéro SIREN : 529 094 641

Nom ou dénomination : SARL DEFISOLAR SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2018 sous le numéro de dépôt 10173

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ERNST & YOUNG AVOCATS A LA COUR
1025 RUE HENRI BECQUEREL
CS 39520 PARC CLUB DU MILLENAIRE BAT
22
34961 MONTPELLIER CEDEX 2

V/REF : PIB/FAL
N/REF : 2010 B 3288 / 2018-B-10173

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 17/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

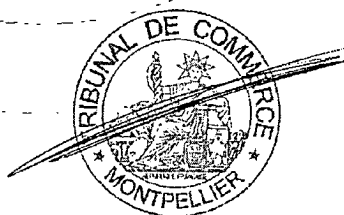
Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 14/05/2018

Concernant la société

SARL DEFISOLAR SERVICES
Société à responsabilité limitée
6 rue de la Garrigue
Zae du Bosc
34130 Mudaison

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-10173 le 17/07/2018
R.C.S. MONTPELLIER 529 094 641 (2010 B 3288)

Fait à MONTPELLIER le 17/07/2018,
LE GREFFIER



188228

17 JUL. 2013

1881073

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL DEFISOLAR SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		6 rue de la Garrigue 34130 MUDALSON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 2 9 0 9 4 6 4 1 0 0 0 2 2		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 199	5 460	12 739
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	12 036	11 022	1 014
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	60 662	44 072	16 590
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BI	BI	4 300		4 300
TOTAL (II)		BJ	BK	95 199	60 555	34 643	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	93 657	10 011	83 645
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 942		5 942
		Autres créances (3)	BZ	CA	43 959		43 959
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	27 320		27 320
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 535		8 535
TOTAL (III)		CJ	CK	179 416	10 011	169 404	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CW					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Ecarts de conversion actif*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	274 616	70 567	204 048	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Le Gérant
Georges PARNOT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL DEFISOLAR SERVICES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)			DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	106 188	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	53 332	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	160 620	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	18 264	
	Dettes fiscales et sociales			DY	25 163	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	43 427	
	Ecart de conversion passif* (V)			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	204 048	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	43 427
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL DEFISOLAR SERVICES						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	517 796	FH		FI	517 796	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	517 796	FK		FL	517 796	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 645	
	Autres produits (1) (11)					FQ	401	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	520 843
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	35 312	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(22 172)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	256 679	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 006	
	Salaires et traitements*					FY	126 197	
	Charges sociales (10)					FZ	38 482	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	13 976
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	3 030
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	454 514
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	66 328	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	66 328	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SARL DEFISOLAR SERVICES

Néant

										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)								HG	1 770	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	1 770	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 770)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	11 226
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	520 843
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	467 510
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	53 332
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	2 328
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6		obligatoires		A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
	Amortissements des immobilisations								Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
									1 770		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL DEFISOLAR SERVICES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 204 048 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 53 332 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 6 767 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE 2016 totalise 4 570 €. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 872	15 328		18 200
Immobilisations incorporelles	2 872	15 328		18 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 037			12 037
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 797	1 794	2 592	9 999
- Matériel de transport	32 684			32 684
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 910	7 070		17 980
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	66 427	8 864	2 592	72 700
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 300			4 300
Immobilisations financières	4 300			4 300
ACTIF IMMOBILISE	73 599	24 192	2 592	95 200

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	15 328	8 864		24 192
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	15 328	8 864		24 192
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		2 592		2 592
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		2 592		2 592

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	885	4 575		5 461
Immobilisations incorporelles	885	4 575		5 461
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 067	1 956		11 022
- Installations générales, agencements aménagement divers	2 917	2 801	2 592	3 126
- Matériel de transport	29 951	2 733		32 684
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 581	3 682		8 263
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	46 516	11 171	2 592	55 095
ACTIF IMMOBILISE	47 401	15 747	2 592	60 556

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 62 738 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>			
<i>Autres</i>	4 300		4 300
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	5 942	5 942	
<i>Autres</i>	43 960	43 960	
<i>Capital souscrit - appelé, non versé</i>	8 536	8 536	
<i>Charges constatées d'avance</i>			
Total	62 738	58 438	4 300
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Fournisseurs - rrr à obtenir</i>	390
Total	390

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
<i>Dépréciation des stocks Armorgreen</i>	4 447
<i>Dépréciation des stocks Hawi</i>	1 443
<i>Dépréciation des stocks de matériel</i>	4 122
TOTAL	10 012

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
<i>Titres composant le capital social au début de l'exercice</i>	1 000	1,00
<i>Titres émis pendant l'exercice</i>		
<i>Titres remboursés pendant l'exercice</i>		
<i>Titres composant le capital social à la fin de l'exercice</i>	1 000	1,00

1083288

17 JUL. 2013

18B10173

DEFISOLAR SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : ZAE du Bosc
6 rue de la Garrigue
34130 MUDAISSON

529 094 641 RCS MONTPELLIER

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 MAI 2018**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la co-gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 53 332 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	53 332 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	<u>106 188 euros</u>
Pour former un bénéfice distribuable de	159 520 euros

-A titre de dividendes	100 000 euros
Soit 100 euros pour chacune des 1000 parts sociales	

-Le solde au compte « Report à nouveau »	59 520 euros
Qui s'élèverait ainsi à 59 520 euros	

Le dividende est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que la totalité des dividendes versés, soit 100 000 euros, n'est pas éligible à la réfaction de 40%.

L'Assemblée Générale prend acte du montant des dividendes versés au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31 décembre 2016

90 000 euros, soit 90 euros par part sociale, entièrement non éligible à l'abattement de 40%

Exercice clos le 31 décembre 2015

80 000 euros, soit 80 euros par part sociale, entièrement non éligible à l'abattement de 40%

Exercice clos le 31 décembre 2014

60 000 euros, soit 60 euros par part sociale, entièrement non éligibles à l'abattement de 40%.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 MAI 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 43 428 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles (*)</i>				
<i>Autres emprunts obligataires (*)</i>				
<i>Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers (*) (**)</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	18 265	18 265		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	25 163	25 163		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Autres dettes (**)</i>				
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	43 428	43 428		
<i>(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(*) Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>(**) Dont envers les associés</i>				

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs - fnp</i>	2 961
<i>Dettes provision pour congés payés</i>	3 885
<i>Charges sociales s/ congés payés</i>	1 593
<i>Etat - autres charges à payer</i>	261
<i>Formation continue</i>	843
<i>Taxe d'apprentissage</i>	807
Total	10 350

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 536		
Total	8 536		